

Extrait du Revue du Mauss permanente

<http://www.journaldumauss.net>

# **SOPHIAPOL-IUF**

- Gazette - Actualités -

Date de mise en ligne : lundi 2 juin 2008

---

**Revue du Mauss permanente**

---

Les débats qui ont conduit à l'adoption de la réforme constitutionnelle sur la parité, de même que ceux qui ont porté sur le PACS, le mariage homosexuel, la prostitution ou le voile, ont contribué, ces dernières années, à redonner de la voix et de la visibilité aux problématiques féministes. Mais ils ont également été l'occasion de constater l'émergence de nouveaux clivages théoriques et politiques au sein des mouvements et de la théorie féministes, laissant parfois l'impression d'un mouvement éclaté, traversé par des divergences profondes. Qu'il y ait des féminismes et non un seul, c'est déjà ce dont le conflit qui a opposé les féministes matérialistes aux théoriciennes de la différence à partir des années 70 a fait la preuve. Mais, en-deçà de leurs divergences, ces courants semblaient partager une prémisse, que les débats récents sont justement venus remettre en question : la prémisse selon laquelle il existerait un groupe homogène d'individus, les femmes, dont le féminisme aurait pour tâche de promouvoir les intérêts ; la prémisse selon laquelle il existerait un sujet du féminisme, sujet stable, donné antérieurement au discours comme à l'action politique, et dont l'identification ne ferait pas problème.

C'est une telle évidence que les débats récents sont venus remettre en question. D'abord en soulignant que la présupposition d'un tel sujet pouvait s'avérer vectrice d'exclusion à l'égard de celles et ceux qui ne peuvent s'y reconnaître, ensuite en rendant visible la pluralité des positions depuis lesquelles pouvaient se formuler les revendications féministes. Dans le débat sur le projet paritaire, certains ont ainsi montré que le discours pro-parité qui avait fini par dominer les débats s'enracinait dans une référence problématique à l'universalité de la différence des sexes, qui, tout en justifiant la revendication paritaire du point de vue de l'universalisme républicain, sanctionnait la désolidarisation de la cause des femmes avec celles des autres minorités, notamment sexuelles. D'autres ont souligné l'absence de questionnement de la place des femmes d'origine immigrée, elle aussi symptomatique d'une occultation des différences, voire des intérêts politiques contradictoires, existant au sein du groupe des femmes. Parallèlement, le débat qui a entouré le port du voile à l'école a mis en lumière les relations complexes des revendications féministes et multiculturalistes, et la difficulté à penser, sans nécessairement les opposer, des formes de domination entrecroisées.

Si l'homogénéité supposée de la catégorie femmes constitue aujourd'hui la source de désaccords au sein du mouvement féministe, le temps semble venu de la questionner. C'est pourquoi nous chercherons dans le cadre de ce colloque à élaborer une réflexion sur la pertinence théorique et politique de l'idée même d'un « sujet » du féminisme, en nous penchant plus particulièrement sur les démarches théoriques qui sont récemment venues contester l'unité du sujet « femme », réassignant par là même aux recherches et aux luttes féministes de nouveaux objectifs. Cette contestation, venue notamment de la théorie queer et de ses prolongements, du féminisme africain américain et des études postcoloniales, a pris des formes diverses et s'est étayée sur des outils théoriques spécifiques qu'il s'agira d'interroger en explorant leur dimension opératoire, les perspectives qu'ils ouvrent, et éventuellement leurs limites. La notion de technologie (D. Haraway, 1991) est par exemple venue reposer la question du statut du corps dans les démarches féministes, et servir la mise en question, voire le dépassement, de l'opposition entre féminité et masculinité (B. Preciado, 2000). Les notions d'intersection (K. Crenshaw, 2005) ou de conscience multiple (D. King, 1995) ont été proposées comme instruments pour penser et surmonter les tensions entre féminisme et multiculturalisme, donnant dans le même temps à voir les formes racistes de construction de la féminité, jusque dans le discours féministes (bell hooks, 1984). Au-delà de la démarche constructiviste qui les unit, ces approches ont en commun de converger vers un même ensemble de questions : comment redéfinir le sujet du féminisme en prenant acte des différences multiples qui traversent le groupe des femmes, des dynamiques sociales diverses qui le structurent ? Faut-il renoncer à postuler un tel sujet au fondement de l'action politique, promouvoir la variabilité des constructions identitaires et lutter contre toutes les formes de réification, comme l'a proposé J. Butler (1995) ? Doit-on substituer aux politiques de l'identité des politiques de coalition, et comment penser ces dernières ? Enfin, comment redéfinir en l'absence de tout sujet fixe les objectifs des théories et des luttes féministes, si tant est que l'adjectif lui-même ait encore un sens ? Ces questions sont au cœur de notre démarche qui vise à les aborder en s'appuyant sur les ressources à la fois des sciences sociales et des théories politiques contemporaines : l'un des enjeux de notre approche sera ainsi, notamment, de mettre à l'épreuve certains cadres philosophiques importants (théories de la justice, approche des capacités, théories de la différence, théories de la reconnaissance) pour dégager leurs ressources et leurs limites lorsqu'il s'agit de se confronter à cet ensemble de problèmes et de

questions.

Ces questions et leurs implications nous semblent pouvoir être précisées selon deux axes. La question de leur relation constituera l'horizon de cette réflexion sur les recompositions des discours et pratiques féministes, que charrie nécessairement la mise en évidence de la pluralité des situations d'où peuvent être émises les revendications féministes.

Un premier axe sera consacré à l'apport du féminisme africain américain et des études postcoloniales dans la contestation du sujet du féminisme, lequel posent la question des conditions de possibilité d'un féminisme antiraciste. Y a-t-il dans le contexte français l'équivalent de ce qui s'est présenté dans le contexte américain comme une critique de ce que A. Rich a désigné comme un « solipsisme blanc » (sur ce thème cf. E. Dorlin, 2005) ? Comment cette critique s'est-elle formulée, à quelles occasions et sur la base de quels outils théoriques ? Quelles démarches et quels concepts permettent aujourd'hui de penser la complexité d'identités situées au croisement de plusieurs rapports de pouvoir, et la logique de ces entrecroisements mêmes ? Quelles sont, à cet égard, la fécondité et les limites de la problématique de l'intersectionnalité ? L'enjeu est avant tout épistémologique et renvoie à la question des cadres d'intelligibilité des formes de la domination : de quelles catégories et de quelles méthodes dispose le féminisme pour éviter les effets d'occultation produit par l'usage de catégories homogénéisantes et la construction de « faux dilemme », entre antisexisme et antiracisme notamment (C. Delphy, 2005) ?

Un second axe sera consacré à l'apport des théories queer, et notamment à la question des relations entre genre et sexualités, qui constitue le deuxième axe le long duquel s'est développée la critique du sujet féministe. Les tensions qui ont émergé au sein du mouvement féministe lors des débats sur le Pacs ou l'homoparentalité sont significatives de la tentation persistante de renaturalisation du sujet du féminisme, en dépit de la critique élaborée par les post-féministes. Mais ces tensions sont aussi l'indice de la difficulté à substituer aux politiques de l'identité, solidaires de la croyance en un sujet stable, des politiques de coalition au sein desquelles le sujet serait toujours à produire selon des catégories et des formes d'actions inédites. De ce point de vue, la contestation du sujet du féminisme ne produit pas seulement un « malaise dans le concept » (E. Lépinard, 2005), elle implique une modification des formes de l'agir politique et sans doute un changement de ses objectifs. L'enjeu sera donc d'explorer les modalités à la fois théoriques et pratiques selon lesquelles se déploient les démarches de dénaturalisation des genres et des sexes, mais aussi les obstacles et les résistances qu'un tel projet suscite au sein de la théorie féministe. Quel rôle le féminisme a-t-il à jouer dans les processus de politisation des normes sexuelles qu'Eric Fassin a abordés à partir de la notion de « démocratie sexuelle » ?

## organisation

### Mardi 10 juin

Lieu : salle 306, bât. L

Matin. 10h-12h30.

E. Dorlin (Paris I), « Le sujet du féminisme : queer et indigène ».

T. Hoquet (Paris X), « L'hypothèse cyborg : pour un féminisme sans genre ? »

N. Guénif-Souilamas (Paris 13), « Comment le queer vient aux migrantes et minoritaires ? »

Après-midi. 14h 30 - 18h.

S. Bilge (Ceetum/Université de Montréal) « De l'analogie à l'articulation : théoriser la domination sociale »

E. Varikas (Paris VIII), « Ni l'un ni l'autre. pour une politique d'autodéfinition des besoins ».

E. Ferrarese (Université Marc Bloch, Strasbourg ) : « Le sujet de l'empowerment. Quelques questions critiques depuis les théories de la reconnaissance ».

### **Mercredi 11 juin**

Lieu : Salle des conférences, bât. B. Campus de Nanterre.

Matin. 10h-12h30.

E. Balibar (Paris X/Irvine), « Le schème généalogique ».

J. Butler (Berkeley University) : Vulnerability, survivability

S. Laugier (Université de Picardie) : « Le sujet du Care : éthique de la vulnérabilité et politique de l'ordinaire »

Après-midi. 14h 30 -18h.

M. de Gaudemar (Paris X/Membre de l'IUF). Cavell et la femme inconnue F. Brugère (Bordeaux III) : "La loi du genre. Sollicitude, vulnérabilité et féminisme".

M. Gaille (CNRS/Cerses). "la femme est-elle mère par nature ? Psychanalyse et procréation médicale assistée".